

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

007275

19 OCT 2023

## APPEL A CANDIDATURES AU POSTE DE DIRECTEUR DES ETUDES DU CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) lance un appel à candidatures pour l'élection du Directeur des études du CESTI.

Les critères d'éligibilité et autres modalités d'élection sont précisés par les dispositions des articles 89 et 90 du décret n°2021-1500 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'UCAD.

### CRITERES D'ELECTION DU DIRECTEUR DES ETUDES :

Le Directeur des études est élu parmi les professeurs titulaires, les professeurs assimilés, ou, à défaut, parmi les Maîtres de conférences titulaires du CESTI dans les mêmes conditions que le Directeur de l'École.

Nul ne peut être candidat s'il est à moins de trois (03) ans de l'âge de départ à la retraite.

### MISSIONS DU DIRECTEUR DES ETUDES :

Le Directeur des Etudes est chargé de/d'

- assister le Directeur ;
- coordonner et suivre les activités pédagogiques du CESTI ;
- assurer l'intérim du Directeur en cas d'absence ou d'empêchement temporaire ou définitif.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de candidature signée et adressée à M. le Recteur de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé.

### DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous pli fermé portant la mention « Directeur des études du CESTI » au plus tard le **16 octobre 2023** à 12h à l'adresse suivante : **Rectorat - Secrétariat général de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, du Lundi au Vendredi de 08 à 12 h.**

Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ahmadou Aly MBAYE**